

**Atelier sur la lisibilité des lois**  
**Lundi 11 décembre 2017 de 14h à 17h**  
Local 2419, Pavillon Charles-De Koninck  
(participation sur invitation)

Les travaux sur la lisibilité des lois auxquels a contribué le professeur Felix Uhlmann ont inspiré le thème de cet atelier, organisé conjointement par l'équipe du projet Accès au droit et à la justice (ADAJ) dont le chantier porte sur la lisibilité des lois et des contrats et par la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon.

Les lois sont-elles aussi illisibles qu'on le prétend souvent? Quels sont les principaux obstacles à leur compréhension?

Les légistes ont le souci de la rédaction claire, mais ont-ils une juste représentation de ce qui fait la clarté d'un texte pour ses divers auditoires? Quelles sont les contraintes, dans le travail des légistes, qui rendent difficile l'atteinte de cet objectif?

Le professeur Uhlmann présentera les résultats d'une étude empirique avec groupes de contrôle qui a permis de vérifier la compréhension de trois textes différents présentant une même norme. Par la suite, trois autres interventions structureront la discussion. Chaque intervenant-e disposera de 15 minutes pour présenter ses observations.

**1) Expériences de réécriture d'un article complexe**

*Présentateur* : M. le professeur Felix Uhlmann, Université de Zurich

**2) La lisibilité et les contraintes pratiques : Tous pour la vertu... et être rattrapé par la réalité**

*Intervenante* : Me Françoise St-Martin, légiste à la Direction des affaires juridiques, Ministère des Transports

*Pause : une collation sera servie.*

**3) La recherche de lisibilité à travers le dialogue entre la légiste et les agents responsables de l'application de la norme**

*Intervenante* : Me Roxanne Guérard, étudiante au doctorat et légiste au ministère de la Justice du Canada

**4) Présentation des travaux sur la lisibilité des lois et des contrats en matière de services funéraires (projet ADAJ)**

*Intervenant* : M. le professeur Pierre Issalys